



éducation  
**Sud**

La délégation des personnels



à  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale

La Roche sur Yon, le 18 juin 2010

Objet : demande de CAPD avant la fin de l'année scolaire.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Par courrier, et lors de la CAPD du 2 juin dernier, nous avons sollicité la tenue d'une Commission Administrative Paritaire Départementale pour traiter toutes les questions relatives à la gestion des personnels pour la rentrée prochaine.

Ces questions englobent :

- les 218 personnels restant sans poste à l'issue de la phase informatique du mouvement intra-départemental ;
- les demandes des personnels souhaitant intégrer ou quitter le département ;
- l'étude des demandes de temps partiels.

Sur ce dernier point, nous vous informons que l'Inspecteur d'Académie de Loire-Atlantique a accordé l'ensemble des demandes de temps partiel à 80 %, après vérification de ses obligations.

Par conséquent, nous vous demandons à nouveau, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, la tenue d'une CAPD avant la fin de l'année scolaire afin de traiter l'ensemble de ces points. Par cette décision, vous valideriez vos propos sur votre volonté d'équité et de transparence en faisant vivre le paritarisme.

Nous tenons à vous préciser que l'ensemble des Inspecteurs d'Académie des départements de l'Académie de Nantes tiendra dans les jours à venir cette CAPD.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour la délégation des personnels,

Pierre CAMINADE,  
Co-secrétaire départemental du SNUipp 85